



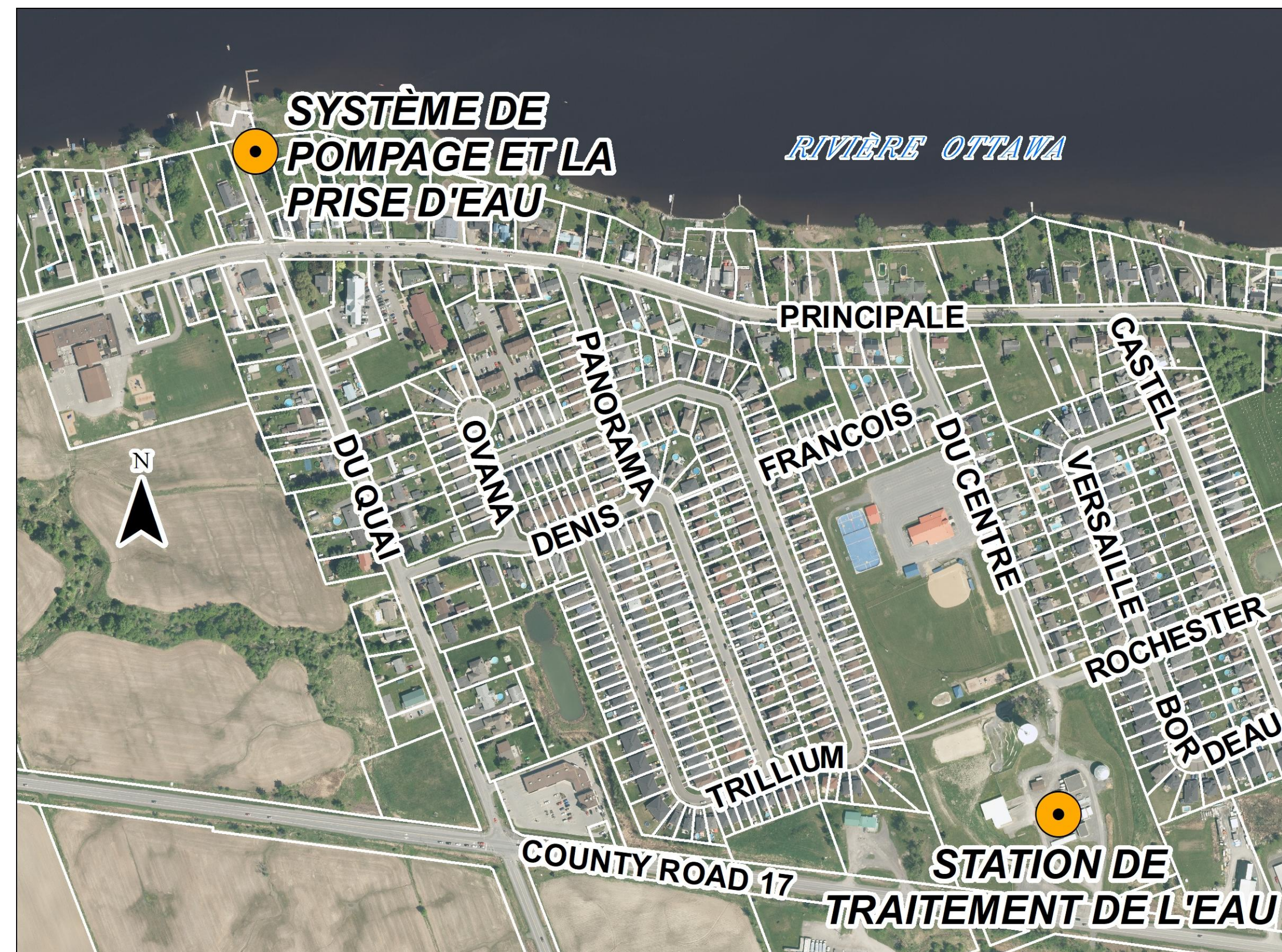
**CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET STATION DE POMPAGE
ET PRISE D'EAU et USINE DE TRAITEMENT D'EAU (UTE) DE
WENDOVER
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE PORTÉE GÉNÉRALE
ANNEXE 'B' ET 'C'**

**SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE NO 1
le 16 septembre, 2026**

BIENVENUE!



Aperçu du Projet



Système existant :

Prise d'eau et station de pompage basse pression (SPBP):

- Conduite d'eau de 200 mm de diamètre et d'une longueur de 195 m
- 3 pompes centrifuges horizontales (2 en service, 1 en réserve) d'une capacité nominale de 1806 m³/j
- Conduite de refoulement vers l'UTE d'une capacité nominale de 3 960 m³/j

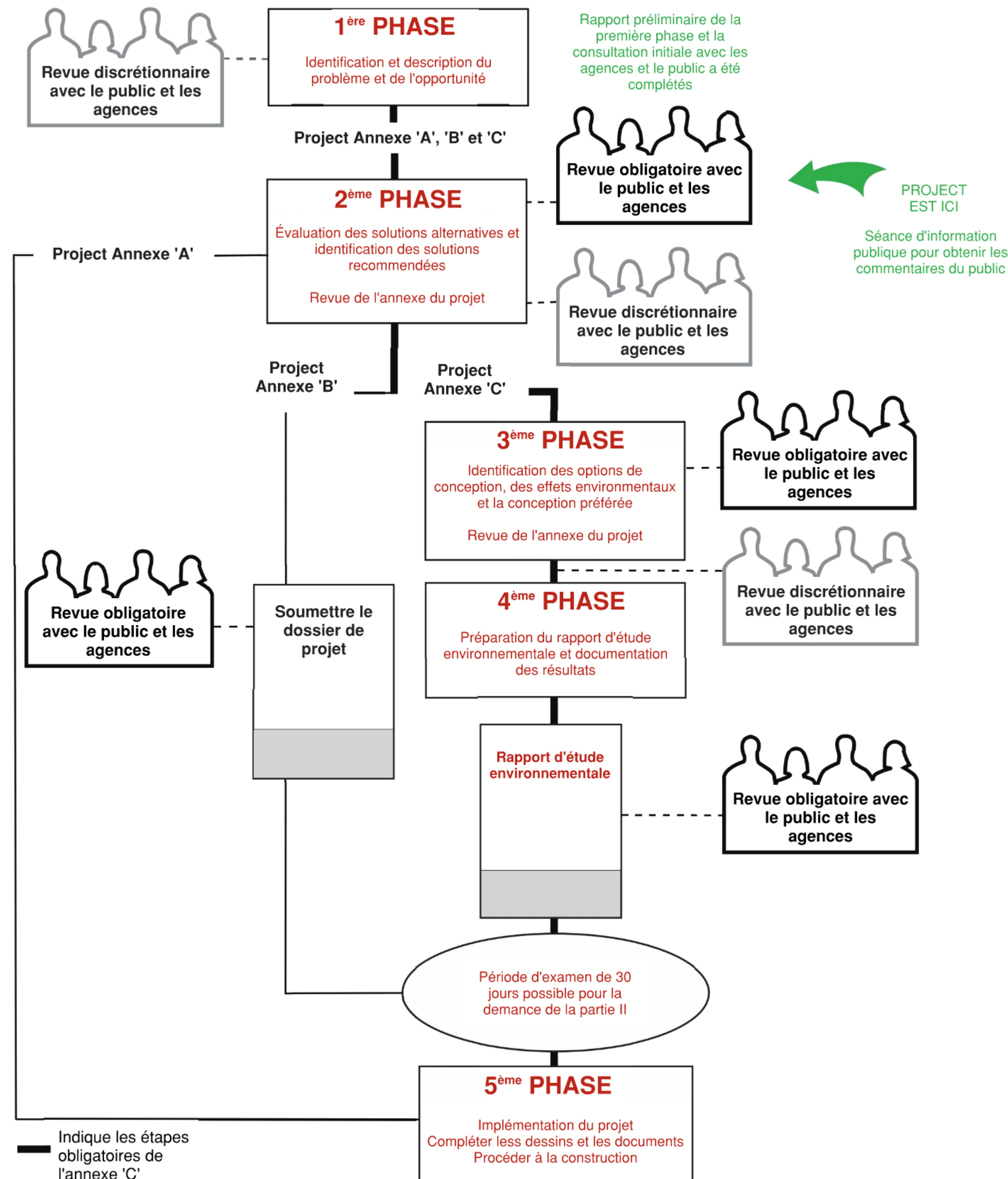
Usine de traitement de l'eau (UTE) de Wendover:

- Système préfabriqué comprenant : coagulation, floculation, décantation, filtration
- Contrôle du pH et chloration
- Réservoir de stockage sur site (200 m³)
- 2 pompes de haute levée (1 en service, 1 en réserve) d'une capacité nominale de 1 685 m³/j
- Gestion des résidus (eaux de lavage des filtres et réservoir de stockage des boues)

Énoncé du problème et/ou de l'opportunité :

« L'examen de l'usine de traitement d'eau (UTE) de Wendover indique que le système approche de sa capacité nominale de traitement et de sa capacité hydraulique. Les demandes actuelles utilisent déjà une part importante de la capacité disponible de la prise d'eau brute et des installations de traitement. De plus, les projections de croissance mises à jour indiquent que les besoins à court terme pourraient atteindre ou dépasser la capacité de la prise d'eau, de la station de pompage basse pression (SPBP) et des installations de traitement au cours de l'horizon de planification. Par conséquent, les infrastructures actuelles de traitement d'eau pourraient ne pas être en mesure de répondre de façon fiable aux besoins futurs liés au développement résidentiel, commercial et industriel, ni d'assurer l'approvisionnement à long terme en eau potable dans le secteur desservi de Wendover. Le Canton d'Alfred et Plantagenet (le Canton) entreprend une évaluation environnementale de portée générale afin d'évaluer la capacité et la pertinence des installations existantes de traitement d'eau, de la prise d'eau et de la station de pompage basse pression, ainsi que d'examiner différentes solutions permettant de répondre aux besoins actuels et futurs en approvisionnement en eau potable. »

Aperçu du processus d'évaluation environnementale de portée générale annexe 'B' et 'C'



- ✓ Avis de commencement de l'étude
- ✓ Phase 1 – Définition du problème ou de l'opportunité
- ✓ Phase 2A – Identification et présélection des solutions de rechange
- ✓ **Séance d'information publique no 1**
- ☐ Phase 2B – Évaluation des solutions de rechange présélectionnées, identification de la solution privilégiée et examen de l'annexe applicable de l'évaluation environnementale
- ☐ Phase 3A – Identification et présélection des concepts de rechange
- ☐ Séance d'information publique no 2
- ☐ Phase 3B – Évaluation des concepts de rechange présélectionnés, identification du concept privilégié et examen de l'annexe applicable de l'évaluation environnementale de classe
- ☐ Phase 4 – Rapport d'étude environnementale
- ☐ Dépôt du dossier de projet au registre public pour une période d'examen de 30 jours
- ☐ Avis d'achèvement de l'étude

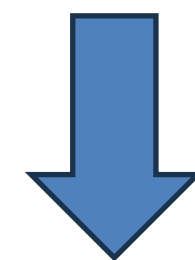
Types d'évaluation environnementale applicables à ce projet

Prise d'eau et station de pompage basse pression (SPBP)

Évaluation environnementale (annexe B)

Emplacement : Quai public situé sur l'avenue Du Quai, Wendover (Ontario):

- ❖ Avis de commencement de l'étude
- ❖ Phase 1 – Définition du problème ou de l'opportunité
- ❖ Phase 2A – Identification et présélection des solutions de recharge
- ❖ **Séance d'information publique no 1**



- ❖ Phase 2B – Évaluation des solutions de recharge présélectionnées, identification de la solution privilégiée et confirmation de l'annexe applicable de l'évaluation environnementale de classe
- ❖ Phase 3A – Identification et présélection des concepts de recharge
- ❖ Séance d'information publique no 2
- ❖ Phase 3B – Évaluation des concepts de recharge présélectionnés et identification du concept privilégié
- ❖ Dépôt du rapport du dossier de projet au registre public pour une période d'examen de 30 jours
- ❖ Avis d'achèvement de l'étude

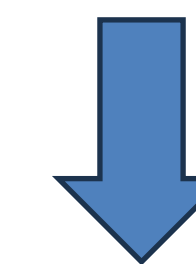
pas de phase 3 ou 4

Usine de traitement de l'eau (UTE) de Wendover:

Évaluation environnementale (annexe C)

Emplacement : 7200, chemin de comté 17, Wendover (Ontario)

- ❖ Avis de commencement de l'étude
- ❖ Phase 1 – Définition du problème ou de l'opportunité
- ❖ Phase 2A – Identification and Screening of Alternative Solutions
- ❖ **Public Information Centre No. 1**



- ❖ Phase 2B – Évaluation des solutions de recharge présélectionnées, identification de la solution privilégiée et examen de l'annexe applicable de l'évaluation environnementale
- ❖ Phase 3A – Identification et présélection des concepts de recharge
- ❖ Séance d'information publique no 2
- ❖ Phase 3B – Evaluation of Screened Alternative Designs, Identification of a Preferred Design
- ❖ Dépôt du rapport d'étude environnementale au registre public pour une période d'examen de 30 jours
- ❖ Avis d'achèvement de l'étude

Conditions existantes et performance

Usine de traitement d'eau (UTE) de Wendover

- Usine conventionnelle de traitement des eaux de surface mise en service en 2001; une unité préfabriquée à double filière est en service, avec espace réservé pour une seconde.
- Capacité nominale de 1 806 m³/j (eau timide) et 1 517 m³/j (eau froide); la demande journalière maximale actuelle d'environ 945 m³/j représente près de 55 % de la capacité.
- Eau brute généralement traitable, mais variable : pH stable, faible alcalinité et épisodes saisonniers de forte turbidité (jusqu'à 35,7 NTU).

Prise d'eau

- Conduite de prise d'eau en PEHD de 200 mm de diamètre et 195 m de longueur alimentée par la rivière des Outaouais; construite dans les années 1960 et munie de grilles grossières en 2011 pour la protection contre les débris.
- Capacité de transport estimée à environ 1 900 m³/j (22 L/s), laquelle devrait être atteinte dans l'horizon de planification à court terme.

Station de pompage basse pression (SPBP)

- Trois pompes centrifuges horizontales (2 en service, 1 en réserve) d'une capacité d'environ 10,5 L/s chacune à une HDT de 21 m; capacité nominale de la SPBP de 1 806 m³/j.
- La capacité est limitée par les pompes et non par la conduite de refoulement; la conduite de 1 270 m peut acheminer environ 3 960 m³/j, faisant de la SPBP la principale contrainte de l'approvisionnement en eau brute.
- La capacité devrait également être dépassée à court terme, nécessitant une mise à niveau ou un remplacement.

Résumé

- La demande projetée dépassera la capacité des trois composantes d'ici 2031 (1 905 m³/j) et plus du double de la capacité actuelle de l'UTE d'ici 2046 (3 289 m³/j), justifiant la nécessité d'améliorer les infrastructures.

Considérations clés

- **Capacité actuelle de traitement** : L'UTE de Wendover dessert actuellement environ 2 500 personnes et utilise environ 55 % de sa capacité nominale.
- **Croissance résidentielle projetée** : La population desservie devrait atteindre environ 3 100 habitants d'ici 2031, 4 600 d'ici 2036 et 5 100 d'ici 2046.
- **Croissance commerciale et industrielle projetée** : D'ici 2046, les superficies commerciales devraient augmenter d'environ 4,6 ha et les superficies industrielles d'environ 7,6 ha.
- **Besoins en capacité additionnelle** : La demande journalière maximale devrait passer d'environ 996 m³/j aujourd'hui à 1 900 m³/j en 2031, 3 000 m³/j en 2036 et 3 300 m³/j en 2046.
- **Modernisation des infrastructures** : Des améliorations à l'UTE, à la prise d'eau et à la station de pompage basse pression seront requises pour répondre à la demande future.
- **Études spécialisées** : Des études environnementales, culturelles, archéologiques et géotechniques sont en cours afin d'évaluer les contraintes et les solutions potentielles.

Projections de croissance et demande en eau

- Les projections de croissance et le potentiel de développement ont été établis en consultation avec le Canton d'Alfred et Plantagenet.:

PROJECTIONS
DE
CROISSANCE

Tableau 1 : Projections des superficies d'aménagement résidentiel, du nombre de logements et de la population

Horizon de planification	Nouvelle superficie d'aménagement résidentiel (ha)	Logements		Population	
		Population	Total	Nouveau	Total
2026 (Existing)	---	0	935	---	2,500
2031	1.2	206	1,141	583	3,083
2036	14	570	1,711	1,539	4,622
2046	11.1	183	1,894	494	5,116

Tableau 2 : Projections des superficies d'aménagement institutionnel, commercial et industriel

Horizon de planification	Superficie d'aménagement institutionnel et commercial (ha)		Institutional and Commercial Development Area (ha)	
	Nouveau	Total	Nouveau	Total
2026 (Existing)	0	0	0	0
2031	4.65	4.65	4.05	4.05
2036	0	4.65	3.5	7.55
2046	0	4.65	0	7.55

- Les besoins futurs en eau ont été évalués en fonction de la croissance résidentielle ainsi que du développement commercial, industriel et institutionnel.

DÉBIT DE
CONCEPTION DE
L'USINE DE
TRAITEMENT DE
L'EAU

Tableau 3 : Demandes projetées en eau traitée de l'UTE de Wendover (2026 à 2046)

Horizon de planification	Population	Demande moyenne journalière (m³/j)			Demande journalière maximale (m³/j)		
		Résidentiel	ICI	Total	Résidentiel	ICI	Total
2026 (Existing)	2,500	558	0	558	996	0	996
2031	3,056	713	272	985	1,427	479	1905
2036	4,595	1,144	394	1,539	2,289	724	3,012
2046	5,089	1,283	394	1,677	2,565	724	3,289

Solutions de rechange présélectionnées, UTE de Wendover et prise d'eau

UTE de Wendover
Option 1 : Ne rien faire Aucune amélioration à l'UTE de Wendover. La capacité actuelle demeurerait insuffisante pour répondre à la demande future, limitant ainsi la croissance de la communauté. Cette option est retenue uniquement comme scénario de référence.
Option 2 : Augmenter la capacité de traitement dans le bâtiment existant Installation d'une deuxième filière de traitement dans l'espace prévu à cet effet dans l'UTE existante. Cette option augmente la capacité de traitement tout en limitant les travaux à l'extérieur du bâtiment. Des améliorations aux infrastructures de soutien, incluant les pompes de haute levée, seraient requises.
Option 3 : Augmenter la capacité de traitement par l'agrandissement du bâtiment existant Agrandissement du bâtiment existant afin d'y accueillir une deuxième filière de traitement. Cette option augmente la capacité de traitement et offre une plus grande flexibilité pour la disposition des équipements et les futures améliorations. Des améliorations aux infrastructures de soutien, incluant les pompes de haute levée, seraient également requises.
Prise d'eau
Option 1 : Ne rien faire Aucune amélioration à la prise d'eau. Les contraintes de capacité demeureraient et l'approvisionnement en eau brute pourrait être insuffisant pour répondre à la demande future. Cette option est conservée comme scénario de référence.
Option 3 : Installer une nouvelle prise d'eau et <u>retirer</u> la prise d'eau existante Installation d'une nouvelle conduite de prise d'eau de plus grand diamètre et retrait de la conduite existante. Cette option répond aux besoins futurs en capacité, mais nécessite le maintien de l'approvisionnement en eau brute pendant les travaux. Une fois les travaux complétés, le système reposerait sur une seule prise d'eau, sans redondance.
Option 4 : Installer une nouvelle prise d'eau et <u>réhabiliter</u> la prise d'eau existante Installation d'une nouvelle conduite de prise d'eau et réhabilitation de la conduite existante afin que les deux conduites fonctionnent en parallèle. Cette option permet de maintenir le service pendant les travaux, offre une redondance en période de pointe ou d'urgence et répond aux besoins futurs en capacité.

Solutions de recharge présélectionnées, Station de pompage basse pression (SPBP)

SPBP
Option 1 : Ne rien faire
Aucune amélioration à la SPBP. Les contraintes actuelles demeureraient et la station pourrait ne pas répondre de façon fiable à la demande future en eau brute. Cette option est conservée comme scénario de référence.
Option 2 : Mise à niveau dans le bâtiment existant
Modernisation de la SPBP existante à l'intérieur du bâtiment actuel par le remplacement des pompes, de la tuyauterie, des systèmes mécaniques, électriques et de contrôle. Cette option améliore la capacité et la fiabilité de la station tout en utilisant les installations existantes.
Option 3 : Mise à niveau avec agrandissement du bâtiment
Agrandissement du bâtiment existant afin d'accueillir des équipements de pompage, de tuyauterie et des systèmes de soutien supplémentaires. Cette option offre une plus grande capacité et davantage de flexibilité pour les futurs aménagements.
Option 4 : Nouvelle station sur le site existant
Construction d'une nouvelle SPBP sur le site actuel afin de remplacer l'installation existante. La nouvelle station serait conçue pour répondre aux besoins à long terme tout en maintenant l'installation existante en service pendant les travaux. Cette option offre la plus grande capacité, mais entraîne des coûts d'investissement plus élevés.

Liste préliminaire et évaluation des solutions de recharge potentielles

- Solutions de recharge initiales pour l'UTE de Wendover, la prise d'eau et la station de pompage basse pression (SPBP) (Les options préliminaires privilégiées sont indiquées en vert pâle.)

UTE de Wendover	
No de l'option.	Description
1	Ne rien faire
2	Augmenter la capacité de traitement dans le bâtiment existant
3	Augmenter la capacité de traitement par l'agrandissement du bâtiment existant
4	Nouvelle UTE sur le site existant
SPBP	
No de l'option.	Description
1	Ne rien faire
2	Mise à niveau dans le bâtiment existant
3	Mise à niveau avec agrandissement du bâtiment
4	Nouveau bâtiment sur le même site
Prise d'eau	
No de l'option.	Description
1	Ne rien faire
2	Réhabilitation de la prise d'eau existante
3	Installation d'une nouvelle prise d'eau et retrait de la prise d'eau existante
4	Installation d'une nouvelle prise d'eau et réhabilitation de la prise d'eau existante

- Les solutions de recharge ont fait l'objet d'une présélection, et les options suivantes **n'ont pas été retenues** pour une évaluation plus approfondie.

UTE de Wendover		
No de l'option.	Description	Justification
4	Nouvelle UTE sur le site existant	- Coûts d'immobilisation élevés et peu justifiables. - L'usine existante a été conçue pour accueillir une filière de traitement supplémentaire.

Intake Pipe		
No de l'option.	Description	Reasoning
2	Réhabilitation de la prise d'eau existante seulement	N'augmente pas la capacité globale de transport de l'eau brute.

Méthode d'évaluation des solutions de recharge

- Un total de 15 critères d'évaluation répartis dans 4 grandes catégories est proposé.

MAJOR	CATÉGORIE MINEURE	DESCRIPTION	WEIGHT (0-4)
Environnement naturel et archéologique	Effets sur les espèces menacées ou en voie de disparition terrestres et/ou aquatiques	Évaluer les impacts potentiels sur les espèces menacées ou en voie de disparition en vertu de la Loi de 2025 sur la conservation des espèces et de la Loi de 2002 sur les espèces en péril.	3
	Effets sur les ressources archéologiques	Évaluer les impacts potentiels sur les ressources archéologiques, culturelles ou du patrimoine naturel, connues ou potentielles.	2
Considérations techniques, ingénierie et construction	Capacité à répondre à la demande projetée en eau traitée	Évaluer la capacité du système d'eau à répondre à la demande projetée en eau traitée, notamment par temps froid (de décembre à avril).	4
	Résilience aux variations de la qualité et de la source d'eau brute	Évaluer la capacité du système d'eau à s'adapter aux variations du débit et de l'eau brute, ainsi qu'aux phénomènes météorologiques extrêmes causés par les changements climatiques.	2
	Redondance du système	Évaluer la capacité à assurer une redondance complète du système pendant les travaux d'entretien ou les interruptions, qu'ils soient planifiés ou imprévus.	2
	Possibilités de mise en œuvre par phases	Évaluer la facilité avec laquelle l'installation du système d'eau peut être réalisée par phases.	1
	Constructibilité	Évaluer les difficultés et les contraintes potentielles pendant la construction.	3
	Exigences d'entretien	Évaluer les difficultés et les contraintes potentielles liées à l'entretien.	2
	Facilité d'exploitation et flexibilité opérationnelle	Évaluer la facilité d'exploitation et la flexibilité opérationnelle du système d'eau.	2
	Possibilités d'agrandissement futur	Évaluer la facilité avec laquelle la capacité du système d'eau peut être augmentée afin de répondre à une hausse de la demande projetée.	1
Milieu social et bien-être de la collectivité	Qualité de l'air et bruit	Évaluer les impacts potentiels à long terme sur la qualité de l'air ambiant et le bruit.	1
	Impacts de la construction	Évaluer les impacts potentiels de la construction sur le public et les propriétés avoisinantes.	1
	Impacts sur les communautés autochtones	Évaluer les impacts réels ou perçus sur les communautés des Premières Nations.	3
Considérations financières	Coûts d'immobilisation	Évaluer les impacts associés aux coûts d'immobilisation estimés.	4
	Coûts d'exploitation et d'entretien	Évaluer les impacts sur les coûts d'exploitation et d'entretien du Canton.	4

Méthode d'évaluation des solutions de rechange

- À la suite de la séance d'information publique no 1, toutes les solutions de rechange présélectionnées seront évaluées en fonction de leur niveau d'impact selon les critères d'évaluation.
- L'option obtenant la note la plus élevée sera retenue comme solution privilégiée.

Niveau d'Impact	Score
Impact positif élevé	4
Impact positif modéré	3
Aucun impact	2
Impact négatif modéré	1
Impact négatif élevé	0

Estimation préliminaire des coûts des solutions privilégiées

- La solution privilégiée pour chaque composante de l'évaluation environnementale est présentée ci-dessous avec son estimation des coûts correspondante.

L'Élément de l'ÉE de Portée Générale		Coût Prévu (\$ CAD)	
UTE	Option 1: Ne rien faire	Aucun Coût	X
	Option 2: Augmenter la Capacité de Traitement dans le Bâtiment Existant	> Option 1	✓
	Option 3: Augmenter la Capacité de Traitement par l'Agrandissement du Bâtiment Existant	> Option 2	X
Prise d'eau	Option 1: Ne rien faire	Aucun Coût	X
	Option 3: Installer Une Nouvelle Conduite de Prise d'Eau/Retirer l'Existante	1,5 – 1,8 million	X
	Option 4: Installer Une Nouvelle Conduite de Prise d'Eau/Réhabiliter l'Existante	1,8 – 2,1 million	✓
SPBP	Option 1: Ne rien faire	Aucun Coût	X
	Option 2: Mise à Niveau Dans le Bâtiment Existant	800 mille – 1,2 million	✓
	Option 3: Mise à Niveau Avec Agrandissement du Bâtiment	1,2 – 1,6 million	X
	Option 4: Conception et Construction d'une Nouvelle SPBP/Décommissionner l'Éxistant	2,8 – 3,3 million	X

Tous les coûts mentionnés ci-dessus constituent des estimations d'ordre de grandeur dont la précision est de $\pm 30\%$. Il convient de noter que, conformément à l'annexe « C » de l'ÉE de portée générale pour l'UTE, l'estimation des coûts à ce stade de l'évaluation se limite à une évaluation qualitative, les coûts détaillés étant encore en cours de quantification. Les coûts associés aux options 2 et 3 pour l'UTE seront présentés lors de la séance d'information publique No 2.

Prochaines étapes : Annexe C – UTE de Wendover

- ☐ Phase 2B – Évaluation des solutions de recharge présélectionnées, identification de la solution privilégiée et examen de l'annexe applicable de l'évaluation environnementale de classe
- ☐ Phase 3A – Identification et présélection des concepts de recharge
- ☐ Séance d'information publique no 2
- ☐ Phase 3B – Évaluation des concepts de recharge présélectionnés et identification du concept privilégié
- ☐ Phase 4 – Rapport d'étude environnementale
- ☐ Dépôt du rapport d'étude environnementale au registre public pour une période d'examen de 30 jours
- ☐ Avis d'achèvement de l'étude

Prochaines étapes : Annexe B – Prise d'eau et SPBP

- ☐ Phase 2B – Évaluation des solutions de recharge présélectionnées, identification de la solution privilégiée et examen de l'annexe applicable de l'évaluation environnementale de classe
- ☐ Dépôt du rapport du dossier de projet au registre public pour une période d'examen de 30 jours
- ☐ Avis d'achèvement de l'étude

MERCI

Vos commentaires sont importants pour nous

Veillez remplir une fiche de commentaires et la déposer dans la boîte prévue à cet effet ou nous la transmettre par courriel aux adresses indiquées au plus tard le 30 septembre 2026.

VOS COMMENTAIRES SERONT PRIS EN COMPTE DANS L'ÉVALUATION FINALE DE LA SOLUTION PRIVILÉGIÉE

Pour obtenir de l'information à jour sur ce projet, consultez : www.alfred-plantagenet.com

Adresses courriel pour transmettre vos commentaires :

jmorrisette@jlrichards.ca

jgendron@alfred-plantagenet.com

